

avait un grand nombre d'autels et de chapelles mais presque tous en ruine avec les titres des fondations perdus. Une des chapelles sous le clocher était prête à tomber. La chapelle de Sainte-Madeleine avait été agrandie pour la confrérie des Pénitents et du Saint-Sacrement fondée par le cardinal de Marquemont en juin 1617. Il y avait une dévotion des cordonniers à l'autel de Saint-Crépin, etc.

Au sujet du retard que certains parents apportent de faire baptiser leurs enfants, Mgr de Neufville, sur un rapport du curé à ce sujet, prend une ordonnance où il déclare publiquement excommuniés les pères qui hasardent aussi légèrement le salut de leurs enfants et enjoint de leur refuser l'entrée de l'église.

A Vénissieux, un luminier (1), qui exerçait la charge depuis trente ans, déclare que par les royaumes et offrandes il ne manquait rien à l'église soit pour la messe soit pour les offices. Il y avait une confrérie de Saint-Roch.

A Colombier-Saugnieu, nom actuel de cette paroisse, le service paroissial se fait dans la chapelle du seigneur du lieu, qui est le duc de Lesdiguières, depuis 60 ans que l'église de Saint-Martin-d'Arcy est démolie. Pour être exempts de grêle les paysans chômaient le 30 juillet, jour de saint Abdon, et le 4 mai.

A Saint-Bonnet-de-Mure, le marquis de Gouvernet, seigneur du lieu, était « huguenot », il possédait les titres de fondation de sa chapelle et n'y faisait faire naturellement aucun service. Dans cette chapelle il y avait un tombeau de marbre que la Révolution a saccagé, où était représenté le seigneur de Bomvillon armé de pied en cap, avec son casque.

---

(1) Le luminier était un notable de la paroisse qui administrait les fonds de l'église.